

Bulletin municipal de La Bouillie



INFORMATIONS MUNICIPALES

Le mot du Maire

Le printemps est arrivé avec le soleil, les travaux dans les jardins, les pique-niques, les jours qui rallongent et l'espoir de belles journées dans les semaines qui arrivent.

Il est vrai qu'en ce moment, la vie n'est pas facile avec l'inflation galopante, le Covid 19 qui n'en finit pas et la guerre en Ukraine. Mais malgré tout, aujourd'hui, il vaut mieux vivre en France qu'en Ukraine ou dans d'autres pays où la sécurité des personnes est mise à mal.

Depuis mi-mars, nous avons mis « bas les masques » et arrêté le passe vaccinal sauf pour les entrées dans les établissements de santé. La pandémie n'est pas terminée mais les différents variants du virus sont beaucoup moins dangereux et mettent donc moins les urgences de nos hôpitaux sous tension.

Nous espérons toujours sortir de cette épidémie assez vite. **ATTENTION.** A l'heure où j'écris ces lignes, le taux de contamination remonte en flèche. **CONTINUEZ A VOUS PROTEGER POUR PROTEGER LES AUTRES.**

Aujourd'hui, le peuple Ukrainien subit tragiquement une guerre. Nous aurons tout connu depuis 2 ans. Une très grande solidarité de beaucoup de pays s'est mise en marche pour venir en aide aux ukrainiens. Dons en nature, en argent, des convois partent de toutes les régions françaises pour venir en aide à ce peuple qui souffre. Des familles ukrainiennes commencent à arriver dans notre région. Plusieurs associations locales participent à cet élan de générosité, AJP à Hénanbihen, la protection civile de Lamballe, le Secours Populaire et Secours Catholique d'Erquy... (Site officiel : parrainage.refugies.info).

L'élection présidentielle aura lieu les 10 et 24 avril. Le bureau de vote, situé dans la salle du conseil à la mairie, sera ouvert de 8h00 à 19h00.

Les cartes d'électeur sont en cours de distribution. On

peut lire sur celles-ci « voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ». En allant voter, le citoyen assure le bon fonctionnement de la démocratie. Et l'actualité nous rappelle tragiquement combien ce droit est important. Allez voter !!

Pour terminer mon propos, je vous invite à réserver votre samedi 21 MAI 2022. Avec l'aide des associations de La Bouillie, la municipalité organise une journée lambollienne. Après 2 ans de restriction, nous avons besoin de nous retrouver tous ensemble autour d'un événement convivial. Le détail de cette journée vous sera présenté dans le prochain bulletin.

Je vous souhaite un excellent printemps, plein de joie, de beau temps et de moments conviviaux.

Pascal LEBRETON

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE – Les 10 et 24 avril 2022. Ouverture du bureau de vote de 8h à 19h, salle du conseil de la Mairie.

VOTE PAR PROCURATION - Si vous êtes absent le jour de l'élection, vous pouvez donner procuration à un autre électeur (il peut être inscrit sur les listes

**N°04 AVRIL
2022**

**MAIRIE &
AGENCE POSTALE
COMMUNALE**

11 rue de l'Église
Tél. : 02 96 31 51 68
accueilmairie@labouillie.fr
Site internet : labouillie.fr

Horaires d'ouverture
9h à 12h

Lundi, mardi, jeudi,
vendredi.
1^{er} et 3^{ème} samedis du
mois.

**SERVICES
D'URGENCE ET DE
GARDE**

SAMU : 15
Pompiers : 18 ou 112
Pharmacie : 3237

BIBLIOTHÈQUE

10h à 12h
Tous les samedis

CABINET INFIRMIER

1 rue des Écoles
02 96 31 58 82

Pour le prochain bulletin

Merci de déposer vos
annonces avant le **20 du
mois** suivant la date de
cette parution

.....
Organe mensuel
d'informations
administratives
économiques et sociales.
Directeur : Pascal
LEBRETON
Rédaction : Isabelle
MENIER – Aude ALORY

électorales d'une autre commune). Pour cela, vous devez établir une procuration :

- en ligne en utilisant le téléservice « Ma procuration »

Ou

- en vous rendant directement dans un commissariat de police, en gendarmerie ou un tribunal (dont dépend votre domicile ou lieu de travail). Vous devez vous présenter en personne avec un justificatif d'identité, votre numéro national d'électeur et celui de l'électeur chargé de voter à votre place.

Si une infirmité ou maladie grave vous empêche de vous déplacer, vous pouvez demander qu'un personnel de police se déplace à votre domicile (même si vous êtes en Ehpad). Vous devez effectuer cette demande par écrit et y joindre une attestation sur l'honneur indiquant que vous êtes dans l'impossibilité manifeste de comparaître.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE – Durant le mois d'avril, la mairie et l'agence postale seront ouvertes selon les horaires suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi ainsi que les samedis 02 et 16 avril de 9h à 12h.

Les élus assureront une permanence de 10h à 12h les samedis 09, 23 et 30 avril.

BIBLIOTHÈQUE - La bibliothèque municipale est ouverte tous les samedis matin de 10h à 12h sauf les 16 avril et 4 juin. Nous restons toujours à votre disposition pour vous recevoir, les grands comme les petits.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS – Le brûlage de ces déchets est interdit en tout lieu toute l'année par arrêté préfectoral. Les infractions sont passibles des sanctions prévues aux dispositions des codes pénal et forestier.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE - Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent venir se faire recenser en mairie à compter de la date anniversaire de leurs 16 ans, munis du livret de famille et d'une pièce d'identité. Sans cette **démarche obligatoire**, il est impossible de :

- passer son permis de conduire ;
- s'inscrire aux concours et examens publics.

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2022

➤ **Information du conseil municipal sur le montant total des indemnités allouées à l'ensemble de ses membres au titre de l'année 2021.**

Le montant total des indemnités de toute nature versées aux membres du Conseil Municipal au titre de leur mandat et des fonctions exercées s'établit à la somme de 38 785€32.

➤ **Achat de deux radars pédagogiques. Demande de subventions.**

Monsieur le Maire expose qu'en complément du projet d'aménagement de réducteurs de vitesse sous forme d'«écluses routières» sur la rue des Ecoles, il est proposé d'acquisition de deux radars pédagogiques, qui seront installés aux entrées de bourg : rue des Ecoles, rue de la Roche Derrien, rue du Chemin Chaussée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide

- de valider le devis d'Elancité pour un montant de 4 179€80 HT,

- de solliciter une subvention au titre du plan départemental

d'actions de la sécurité routière (PDASR),

- de solliciter une subvention au titre des amendes de police.

➤ **Tarification pour la création d'un bateau sur trottoir.**

Considérant les demandes de réalisation d'abaissement de trottoirs appelés « bateaux »,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer le tarif du forfait création d'un bateau de 7ml : 1 700€.

AUTORISATIONS D'URBANISME.

Déclarations préalables délivrées :

DP02201222Q0004 – 2 rue de la Tour : Véranda.

Permis de construire délivré :

PC02201222Q0001 – 3 route d'Erquy : Garage.

PC02201221Q0013 – 1 L'Isle : Extension

Droit de préemption urbain :

DIA02201222Q0001 – 10 allée des Jonquilles : Non préemption.

ÉTAT CIVIL

MARIAGE

Le 26 mars 2022 entre Mr Tony **FÉTY** et Mme Marion **PAPON**.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LAMBALLE TERRE & MER



Pour toutes vos questions relatives aux services de Lamballe Terre & Mer vous pouvez appeler le **02 96 50 00 30** et consulter le site internet www.lamballe-terre-mer.bzh.

Vous cherchez un emploi saisonnier pour cet été ? Vous avez envie de jardiner ? D'animer ? De nager ? D'accueillir ? De riper ? Lamballe Terre & Mer, son CIAS et la ville de Lamballe-Armor recherche des saisonniers, rejoignez-nous !

Envoyez votre candidature accompagnée du questionnaire avant le 31 mars sur recrutement@lamballe-terre-mer.bzh

ENFANCE JEUNESSE

☎ 02 96 50 59 54 ou enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh

STAGES DE NATATION – Le centre aquatique La Piscine à Lamballe-Armor propose des stages de natation pour les 6-12 ans pendant les vacances de printemps.

Pack de 5 séances de 45 min sur 1 semaine : du 11 au 15 avril ou du 18 au 22 avril. 7€85/séance soit 39€25 le stage. Test de niveau obligatoire préalable à l'inscription.

Informations et inscription à lapiscine@lamballe-terre-mer.bzh ou ☎ 02 96 50 13 80.

MISSION ARGENT DE POCHE - La Structure Info Jeunes de Lamballe Terre & Mer propose un dispositif pour permettre aux 16-17 ans d'avoir une première expérience tout en gagnant un peu d'argent de poche.

Les jeunes pourront effectuer des missions sur plusieurs demi-journées dans les mairies et les services de Lamballe Terre & Mer (classement, peinture, petit bricolage), en contrepartie d'une indemnisation de 15 € par mission.

Ce projet a pour objectif d'accompagner les jeunes dans une première expérience, de créer du lien ou encore d'enrichir leur CV.

Modalités d'inscription : avoir entre 16 et 17 ans et habiter sur le territoire de Lamballe Terre & Mer.

Retrait des dossiers d'inscription à la Structure Info Jeunes de LTM, en mairie ou en téléchargement sur le portail activité. **Dépôt des dossiers complets jusqu'au 30 avril.**

MOBILITÉS

☎ 0 800 18 10 10 ou distribus.bzh

TRANSPORTS SCOLAIRES - Recensement des demandes de points d'arrêt. Si votre enfant est domicilié et scolarisé sur l'agglomération, la campagne de demandes de création de points d'arrêt pour septembre 2022 démarre le 4 avril. La famille doit adresser un courrier en mairie **avant le 20 mai 2022.**

Les circuits existants et les points d'arrêt sont consultables sur distribus.bzh (onglet transport scolaire/les circuits et les horaires).

Pour la création d'un arrêt, l'agglomération est notamment attentive au respect des conditions de sécurité pour le car (absence de manœuvre dangereuse, visibilité suffisante pour le conducteur et les autres usagers de la voirie, prise en charge sécurisée des élèves ...), au maintien d'un temps de parcours acceptable pour les usagers du transport (45-50 minutes), à la distance entre deux points d'arrêt.

HABITAT

☎ 02 96 32 96 66 ou habitat@lamballe-terre-mer.bzh
bonjour-habitat.bzh

BONJOUR HABITAT - N'hésitez pas à venir à la rencontre des conseillers qui pourront répondre à toutes vos questions en lien avec votre logement : recherche de terrain, travaux de rénovation, d'isolation ou d'adaptabilité, aides financières mobilisables... tout un réseau de spécialistes est à votre écoute.

Permanences sur RDV :

Aide à l'amélioration de l'habitat : le **12 avril** de 9h à 12h. Accueil de proximité de St Alban (SOLHA).

Architecte conseil : le **12 et le 26 avril** de 14h à 17h à l'espace LTM – 41 rue St Martin – Lamballe Armor.

Agence Départementale d'Information sur le Logement : le **14 et le 28 avril** de 14h à 17h à la maison du département – 17 rue du Jeu de Paume – Lamballe Armor.

Info-énergie : le **21 avril** de 14h à 17h. Accueil de proximité de Saint-Alban (ALEC).

INSTALLATION DE POMPES À CHALEUR - Attention aux démarchages abusifs. Des particuliers sont démarchés pour l'installation d'une Pompe à Chaleur (PAC). Le coût de l'opération qui leur est proposé est souvent surestimé, coût de 25 000€ par exemple, le démarcheur vendeur promet oralement l'obtention d'aide aux environs de 19 000€, il demande un avis d'imposition en disant s'occuper de tout. Dans les dossiers concernés, l'entreprise n'a pas fait la totalité de la démarche ou n'a même rien fait.

Les travaux sont souvent démarrés dès la fin du délai de rétractation (14 jours) suite à la signature du bon de commande intégrant souvent le recours à un organisme de crédit que l'entreprise se charge de contacter.

L'ANAH centralise et gère les dossiers de demande de primes et peut dire si le dossier est monté et si l'octroi d'aide est validé mais **après le démarrage des travaux et l'installation, c'est trop tard.**

Les moyens pour se défendre lorsque l'on s'aperçoit qu'il s'agit d'une escroquerie : porter plainte, alerter la Fédération Française du Bâtiment ou faire un signalement sur le site de francerenov.gouv.fr.

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

☎ 02 96 50 73 20

RECRUTEMENT D'AIDES À DOMICILE - Vous avez l'envie d'aider et recherchez un métier où vous sentez utile ? Vos qualités humaines, d'empathie, d'accompagnement peuvent être valorisées dans les métiers de l'aide à domicile.

Le CIAS prend soin de nos aînés, leur permet de vivre chez eux, grâce aux agents du domicile qui remplissent cette mission chaque jour.

CULTURE

CAFÉ DÉBAT - Échange avec la psychologue clinicienne Clémence Prompsy spécialisée dans le domaine de la famille. Sommeil, repas, gestion des émotions, rivalité dans les fratries, scolarité, vie de couple, vie professionnelle... Avec son associée, Aurélie Callet, elle regorge d'énergie pour trouver des astuces qui conviennent à la famille.

Ensemble, elles ont écrit : « Je ne veux pas ! » et « Je ne dors pas ! » ainsi que « La Boîte anti ennui ».

Mardi 19 avril - 20h30. Maison des associations, salle du Clos du Roux à Plémy. Gratuit.

INFORMATIONS DIVERSES

GRIPPE AVIAIRE - Face à la diffusion rapide du virus de l'influenza aviaire, hautement pathogène dans la région voisine des Pays de la Loire, les services de l'Etat et les professionnels agricoles bretons invitent les **particuliers détenteurs de volailles** à la plus grande vigilance et au respect des mesures de biosécurité.

Face aux risques de propagation du virus dans les élevages des particuliers, « **les petits détenteurs** » sont invités à se faire connaître dans leur mairie et sont tenus d'appliquer les mesures de prévention suivantes :

- Enfermement des volailles ou mise en place de filets de protection ;
- Surveillance quotidienne des animaux ;
- Mise à l'abri des points d'alimentation et d'abreuvement (a minima les couvrir) ;
- Protection et stockage des réserves d'aliments et de la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination ;
- Nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé ;
- Interdiction d'utilisation d'eaux de surface (eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée) pour le nettoyage des installations ;
- Aucun contact direct entre la volaille et des oiseaux sauvages ou des volailles d'un élevage professionnel ;
- Limitation de l'accès des personnes indispensables à l'entretien ;
- Pas de déplacement dans un autre élevage de volailles.

LE DEF'YVES - Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin. Yves Maury a été victime d'un AVC en 2017. Une idée a germé dans son esprit : Rejoindre à pied sa ville natale, APT, dans le Luberon, depuis Pléneuf-Val-André où il réside actuellement. Un pari « un peu fou »... Plus de 900 km à pied ! Ce pari débutera le 30 avril 2022.

Durant deux mois, 20 à 25 km par jour à parcourir, pas d'hôtel, ni de gîte et encore moins de restaurant, le choix de la simplicité, à l'image de celle qui le caractérise !

Montrer que la maladie ou le handicap ne constitue pas un frein à la vie, voilà ce qui lui tient à cœur ! Sensibiliser aux difficultés liées à un AVC, accueillir et partager un bout de chemin avec les personnes ayant vécu cette maladie, avec des associations de sport ou handisport, tout le monde est bienvenu, telles sont ses envie et ambition. Un défi pour délivrer un message : "Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin". Vous pouvez suivre son aventure via Facebook et sur Instagram « la route du déf'Yves »

RÉPIT DES AIDANTS - En partenariat avec l'ANCV, la MSA d'Armorique propose aux aidants de participer à un séjour de vacances de 8 jours et 7 nuits en pension complète au centre de Port-Manech à Névez (29) du **14 au 21 mai 2022** ou du 1^{er} au 8 octobre 2022.

Au programme de ces quelques jours : activités de détente, temps de rencontre... L'objectif est ici de permettre aux aidants de souffler et de prendre un temps de répit indispensable pour continuer à assurer leur rôle au quotidien auprès du proche aidé.

Renseignements et inscriptions auprès du service des Interventions sociales de la MSA d'Armorique au ☎ 02 98 85 79 79 ou interventionsociales.blf@armorique.msa.fr.

Date de clôture des inscriptions : le 15 avril pour le séjour de mai et le 1^{er} septembre pour le séjour du mois d'octobre.

ÉLABORATION DU SCOT - Le Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc a organisé, mercredi 2 mars 2022, à Plédran, une réunion publique d'information et de concertation relative à l'élaboration du SCoT. À destination de tous les habitants, acteurs économiques et sociaux, associations etc., cette réunion a permis aux participants de prendre connaissance et d'échanger sur les 23 orientations du Projet d'Aménagement de Développement Durables (PADD) du SCoT. Avec pour fil conducteur « la sobriété foncière et la résilience », les objectifs du PADD visent à guider les projets d'aménagement en valorisant et en préservant les ressources, les richesses et l'identité du territoire. D'autres temps de concertation seront proposés jusqu'à l'arrêt du projet SCoT prévu en début d'année 2023.

FGDON - Formation à la lutte contre les taupes. Dans le cadre de la lutte contre les taupes, la FGDON des Côtes d'Armor (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose des sessions collectives de formation aux techniques de piégeage sur une demi-journée (samedi matin). Gratuit.

Objectif : acquérir la connaissance et la pratique pour pouvoir limiter la population de taupes chez soi d'une manière autonome et efficace. Plusieurs journées seront organisées au printemps et à l'automne 2022. Formulaire d'inscription disponible en mairie. ☎ 02 96 01 37 90.

RECRUTEMENT DANS LES FORCES ARMÉES - L'armée recrute des femmes et des hommes âgés de 16 à 30 ans dans plus de 100 métiers de niveau 3^{ème} à bac +5.

4000 postes sont à pourvoir dans la marine nationale (lamarinerecrute.fr), 4000 également dans l'armée de l'air et de l'espace (deveniraviateur.fr) et 16 000 dans l'armée de terre (sengager.fr).

Des préparations militaires sont aussi proposées afin de découvrir le milieu militaire dans ces trois armées. Elles se font sur différents formats : imprégnation d'une à deux semaines ou un samedi sur deux pendant l'année scolaire pour la marine nationale. Il est possible de s'entretenir avec une ou un conseiller en recrutement sur rendez-vous au Centre d'Informations et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) - Esplanade Georges Pompidou à Saint Brieuc du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h à 15h (☎ 02 96 01 58 08).

ASSOCIATIONS

CLUB DE L'AMITIÉ – **Jeudi 7 avril** à 10h, salle polyvalente de La Bouillie : assemblée générale du club suivie d'un repas vers 12h. Prix : 15€ tout compris.

Retenez cette date : lundi 7 novembre 2022, spectacle « Celtes de tous pays » à 13h30 à Brézillet. Transport en car.

LOISIRS ET CRÉATIONS – **C'est le printemps !** Bientôt Pâques. Nous avons le plaisir de vous présenter l'exposition vente dans le hall de la mairie de nos réalisations du début de l'année 2022. Si cela vous plaît, n'hésitez pas à vous faire plaisir ! Le bénéfice sera reversé au profit de la recherche médicale. Pour les achats, contacter : Jeanne ☎ 07 87 39 13 38, Nicole ☎ 06 61 83 55 94 ou Gislaine ☎ 06 60 38 06 59.

ASSOCIATION AJP – **Action – Justice et Paix** d'Hénanbihen participe à l'accueil et au soutien de deux familles ukrainiennes arrivées sur Ruca et Hénanbihen. L'une est accueillie dans un gîte et l'autre dans un logement gracieusement prêté par la commune, réhabilité et meublé avec l'aide des employés communaux, d'une équipe de bénévoles et de dons. Mais l'action doit s'inscrire dans la durée. Pour cela, l'association compte sur vos dons pour aider ces familles à vivre. Vous pouvez faire parvenir vos chèques à : AJP – Les Petites Mettries – 22550 Hénanbihen. Sur simple demande, une attestation fiscale peut vous être envoyée. Merci de votre générosité.

ANNONCES

OFFRE D'EMPLOI sur avril, mai et juin (voir plus) dans locations meublées touristiques pour réaliser les accueils, départs des clients, et les ménages aux Sables d'Or. Nombre d'heures peu élevé, assez urgent ☎ 06 15 91 01 83 ■ **LA COOPERL RECRUTE** – Vous êtes étudiant et vous êtes à la recherche d'un job d'été ? Participez à notre job dating et rejoignez notre équipe pour la saison estivale ! Lundi 11 avril à partir de 14h. Obligatoirement sur RDV : recrute@cooperl.com ou ☎ 02 96 30 79 10 ou à la Cooperl : 7 rue de la Jeannaie à Lamballe ■ La **BOULANGERIE BILLAN** sera fermée du lundi 18 au vendredi 22 avril inclus. Réouverture le samedi 23 avril. Merci de votre compréhension.